SOQUEM

90-07330/

RAPPORT ANNUEL 1989 — 1990

Sommaire

Administration et Direction	3
Message du Conseil d'administration	4
Direction Exploration	6
États financiers consolidés	12

Siège social et bureau régional

Place Belle Cour
2590, boulevard Laurier
Bureau 600
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M6

Téléphone: (418) 658-5400
Télécopieur: (418) 658-5459

462, 3e Rue
Place Le Chaînon
Chibougamau (Québec)
G8P 1N7

Téléphone: (418) 748-7641
Télécopieur: (418) 748-7370

Filiale et affiliée

Soquemines inc. (100 %)
Cambior inc. (20,23 %)

Dépôt légal deuxième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0706-313X

English copies of this report are available upon request

DEUX

Le Conseil d'administration

Robert De Coster[1,2,3]
Sillery (Québec)
Président du Conseil

André F. Laurin[1,2,3]
Sainte-Foy (Québec)

Lionel Gleeton[3]
Gaspé (Québec)

Achille Houde[2]
Sept-Îles (Québec)

Robert Laporte[3]
Chibougamau (Québec)

Michel Lefebvre[2,3]
Granby (Québec)

Oscar Mercure[1]
Lévis (Québec)
Vice-président du Conseil

André Roy
Val d'Or (Québec)

François Vachon[1]
Sainte-Marie-de-Beauce (Québec)

1 Membre du Comité de vérification

2 Membre du Comité de budget

3 Membre du Comité de rémunération

La Direction

Robert De Coster
Président du Conseil

André F. Laurin
Président-directeur général

Yves Harvey
Vice-président

Guylaine Caron
Trésorier

Michel Sainte-Marie
Directeur du Contentieux et
Secrétaire corporatif

Denis Simoneau
Directeur général - Exploration

Message du Conseil d'administration

Le 31 mars 1990, la Société québécoise d'exploration minière complétait la vingt-quatrième année de son existence et la troisième année de sa réorganisation conséquente à la redéfinition de son mandat en 1986. L'année 1989-1990 a été marquée par un effort de continuité dans la relance qui a vu la Société d'État poursuivre avec agressivité la consolidation des sources d'approvisionnement présentement en exploitation au Québec et la diversification de la nature des substances dont le potentiel minier est reconnu.

La décennie qui se termine aura été difficile et tumultueuse pour l'industrie minière à bien des égards. Selon les données préliminaires du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, la production minérale du Québec affichait en 1990 un niveau inférieur à celui qu'elle atteignait en 1980 en dollars constants. La seule vedette demeure la production aurifère concentrée dans l'axe Rouyn-Noranda – Val d'Or, stimulée très fortement par la vague de financements accréditifs, laquelle a plafonné en 1987.

En Estrie, les producteurs d'amiante luttent pour maintenir un rythme de production déjà fort réduit face aux retombées négatives du bannissement progressif de l'amiante par l'«Environmental Protection Agency» des États-Unis. Dans la région de Chibougamau-Chapais, les producteurs font face à une diminution importante des réserves minières et à la fermeture possible de certaines exploitations minières. Malgré des découvertes importantes faites en Abitibi dans le domaine des métaux de base, les usines de traitement du Québec demeurent à ce jour alimentées à plus de 75 % par des concentrés provenant de l'extérieur.

Les difficultés du secteur minier ne se limitent pas à la production. Le secteur de l'exploration connaît lui aussi sa part de problèmes. Après les années euphoriques de 1983 à 1987, les difficultés entourant les activités de financement des projets d'exploration et de mise en valeur, qu'ont connues les sociétés juniors d'exploration au cours des deux dernières années, ont occasionné une nette diminution des dépenses d'exploration au Québec. De plus, l'appréhension et la méfiance des investisseurs boursiers ont conduit à une polarisation excessive des fonds disponibles vers les projets aurifères avancés et ce principalement en Abitibi. Dans ce contexte, SOQUEM entend redoubler d'efforts pour contribuer à la relance de l'industrie et à la consolidation des acquis du Québec dans le domaine de l'exploitation et du renouvellement des ressources minérales.

En 1989-1990, SOQUEM a contribué significativement à accroître les travaux d'exploration sur l'ensemble des régions du Québec. Près de la moitié d'un budget total de 6,8 millions de dollars (incluant la contribution des partenaires d'environ huit cent mille dollars) a été investie dans la région de Chibougamau-Chapais conformément à la volonté exprimée par l'Actionnaire en réponse aux demandes des différents intervenants de cette région. Les autres régions qui ont fait l'objet de travaux importants ont été le Grenville (22 % du budget), la Gaspésie-Estrie (15 % du budget) et le secteur Harricana (13 % du budget). Nos travaux, en ce qui a trait aux substances recherchées, ont été orientés vers la recherche de métaux de base (50 %), de métaux précieux (35 %), de métaux de haute technologie (3 %) et vers les minéraux industriels (11 %).

La période qui s'est terminée le 31 mars 1990 a été marquée par les faits saillants suivants :

- la confirmation de l'existence d'un gîte de graphite sur la propriété Carmin dans la région de Saint-Jovite et la signature d'une lettre d'intention avec Exploration Graphicor inc. de Montréal pour l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation et la commercialisation éventuelle du graphite;
- la confirmation sur la propriété Philibert, région de Chibougamau-Chapais, de la présence d'une nouvelle zone aurifère dont les réserves en place ont été estimées, en début d'année, à plus de 500 000 tonnes métriques titrant 6,1 g/t Au; les travaux de forages effectués en fin d'année ont confirmé l'extension de la structure et le potentiel d'accroissement des réserves;
- la découverte sur le projet Olga, région de Matagami, d'une structure aurifère importante contenant une minéralisation Cu-Au significative; les forages effectués en fin d'année ont décelé des valeurs intéressantes en Au sans pour autant confirmer l'existence d'un gîte de sorte que d'autres forages sont justifiés;
- la réalisation d'une étude de préfaisabilité d'exploitation du gîte de silice de La Galette dans Charlevoix qui a conclu à la non rentabilité d'une exploitation à court terme dans les conditions actuelles du marché;
- l'autorisation par décision du Cabinet des ministres le 21 juin 1989 pour SOQUEM d'explorer à nouveau sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi.

Pour l'exercice 1990-1991, SOQUEM entend poursuivre agressivement son mandat avec un budget d'exploration de 6,15 millions de dollars excluant la part des partenaires estimée à un million de dollars. Conformément à son mandat, SOQUEM affectera au moins 30 % de son budget à l'exploration de base. De plus, pour cette année encore, la Société maintiendra une présence forte dans le secteur Chibougamau-Chapais en y injectant près de 50 % de son budget d'exploration. De même, SOQUEM maintiendra à plus de 50 % la proportion de ses fonds affectés à l'exploration pour les métaux de base.

Plus spécifiquement, SOQUEM entend accélérer conjointement avec Exploration Graphicor inc. l'exploration et, le cas échéant, la mise en valeur du dépôt de graphite de la propriété Carmin afin d'être en mesure de décider, dès la fin de l'exercice, de l'opportunité d'une mise en production de ce gîte. De même, suite aux résultats encourageants de la dernière campagne de forages, le projet Philibert sera l'objet d'une campagne intensive de sondages afin de définir un volume minéralisé suffisant pour justifier la réalisation d'un nouveau calcul de réserves et d'une préfaisabilité. SOQUEM ambitionne de terminer ces études avant le 31 mars 1991.

Faisant suite à la décision l'autorisant à retourner en Abitibi, SOQUEM compte réaffecter, dès cette année, une portion substantielle de son budget à l'exploration dans cette région. Néanmoins, la Société entend bien réaliser son retour en Abitibi de façon progressive et sans pénaliser les projets en cours présentement ou les autres régions de la province.

Enfin, en ce début d'exercice qui marque la vingt-cinquième année d'existence de SOQUEM, tout sera mis en oeuvre pour réaliser la plus grande partie de ses travaux de concert avec des partenaires du secteur privé.

États financiers

Les états financiers inclus au présent rapport annuel reflètent une amélioration exceptionnelle, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1990, du profil financier de SOQUEM et du résultat de ses opérations. Ainsi :

- l'actif de la Société est passé de 92,7 millions de dollars à 105,6 millions de dollars, soit une augmentation de 12,9 millions de dollars;
- les liquidités se sont accrues de plus de 10 millions de dollars passant de 13,3 millions à 23,5 millions de dollars;
- le déficit accumulé qui se chiffrait à 11,7 millions de dollars au 31 mars 1989 a fait place à un surplus de 1,2 million de dollars;
- le bénéfice net de l'entreprise est passé de 6,2 millions de dollars en 1989 à 12,9 millions de dollars en 1990; cette augmentation de 100 % est, par contre, directement attribuable à l'augmentation de ses revenus de placement;
- la valeur comptabilisée du placement de SOQUEM dans Cambior inc. a augmenté de 3,8 millions de dollars passant ainsi à 59,6 millions de dollars en dépit du fait que sa participation dans le capital-actions de celle-ci ait été diluée en cours d'exercice de plus de 9 % (de 29,45 % à 20,23 %).

Les faits ci-haut mentionnés résultent directement de la levée de bons de souscription émis par Cambior inc.

Dans le cadre de la privatisation partielle de SOQUEM, Cambior procédait, en août 1986, à l'émission publique d'unités comprenant une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chacun desdits bons conférait au porteur le droit, jusqu'au 15 janvier 1990, de souscrire une action ordinaire au prix de 12,50 $.

Pour les fins de la levée des bons de souscription, SOQUEM convenait alors de déposer en fiducie un million des sept millions d'actions de Cambior acquises lors de la cession d'éléments d'actif à cette dernière, Cambior s'engageant, pour sa part, à émettre les autres 6 875 000 actions requises à cette fin.

Près de 879 000 actions de Cambior ont été ainsi transigées par SOQUEM au cours du dernier exercice financier. Ces transactions ont généré une entrée de fonds de 11 millions et un gain sur aliénation de placement de près de 3 millions de dollars.

Parallèlement, et pour les mêmes fins, Cambior émettait 6 798 723 actions ordinaires du trésor et comptabilisait un surplus d'apport de 57,8 millions. Il en résultait, pour SOQUEM, un revenu de placement de 6,5 millions de dollars représentant sa quote-part de l'augmentation du capital de Cambior inc.

La situation financière de SOQUEM lui permet d'envisager l'avenir avec confiance. Les liquidités présentement disponibles lui permettront de faire progresser les travaux sur les propriétés où l'existence de gîtes miniers est déjà confirmée et d'accroître les recherches sur l'ensemble du territoire québécois en vue, non seulement d'aider à augmenter les réserves actuelles connues dans la province, mais également de continuer dans toute la mesure de ses moyens à contribuer à la diversification du patrimoine minier québécois. Cette orientation a comme but ultime d'assurer une présence à long terme du secteur minier au Québec.

Conseil d'administration

Au cours de l'exercice, monsieur Michel Lefebvre a été nommé membre du Conseil d'administration en remplacement de madame Sylvie Olechnowicz dont le mandat était terminé. De plus, les mandats respectifs de monsieur Oscar Mercure, vice-président du Conseil et de monsieur François Vachon ont été reconduits pour une période de deux ans.

La Société tient à remercier madame Olechnowicz pour sa contribution des dernières années et à souhaiter la bienvenue à monsieur Lefebvre. La Société exprime sa reconnaissance envers tous les membres du Conseil et tout particulièrement envers ceux qui ont accepté un renouvellement de leur mandat pour deux années additionnelles. La Société est consciente que l'expérience, la compétence et le dévouement de ses administrateurs sont un gage de succès pour l'avenir.

Les administrateurs profitent de l'occasion pour témoigner leur appréciation à tout le personnel de la Société et pour le remercier pour l'énergie qu'il met à l'exécution de son travail.

Robert De Coster
Président du Conseil

André F. Laurin
Président-directeur général

Le 28 mai 1990

Direction Exploration

Les activités de la Direction générale de l'exploration pour l'exercice qui se termine ont porté sur 49 projets impliquant des dépenses totales de 6 797 987 $. Ce montant comprend le budget global de SOQUEM, soit 6 030 226 $, majoré de l'apport des associés qui s'est situé pendant l'année à 767 761 $. Le budget global de la Société inclut une composante de base, soit 4 500 000 $ (4,0 M$-1986) à laquelle s'ajoute une somme d'environ 1 350 000 $, soit 30 % du budget de base, destinée à consolider la présence de SOQUEM dans le créneau des projets de type «grassroots», plus un montant de 180 000 $ autorisé par le Conseil d'administration de la Société afin de permettre l'accélération des travaux d'exploration sur deux projets prometteurs.

1 PROJETS D'EXPLORATION : APPORT SOQUEM ET ASSOCIÉS

NOMBRE	STATUT	SOQUEM $	ASSOCIÉS $	TOTAL $
44	Autonome	4 465 467	–	4 465 467
4	Conjoint (gérance SOQUEM)	1 564 759	564 863	2 129 622
1	Conjoint (gérance associé)	–	202 898	202 898
49*		**6 030 226**	**767 761**	**6 797 987**

* Projets dont les dépenses encourues excèdent 10 000 $.

Le tableau 1 illustre la répartition du budget d'exploration de la Société selon le statut des projets actifs. Quarante-quatre projets ont été travaillés par SOQUEM, seule, et cinq le furent en association avec des sociétés du secteur privé, dont quatre où la gérance était assurée par SOQUEM.

La superficie des droits miniers détenus par la Société à la fin du présent exercice se situait à 88 365 hectares (tableau 2). De ce total, 44 365 hectares (50,2 %) correspondaient à des droits miniers à caractère autonome et 44 000 hectares (49,8 %) à ceux détenus en association avec d'autres sociétés.

2 SUPERFICIE DES TITRES MINIERS

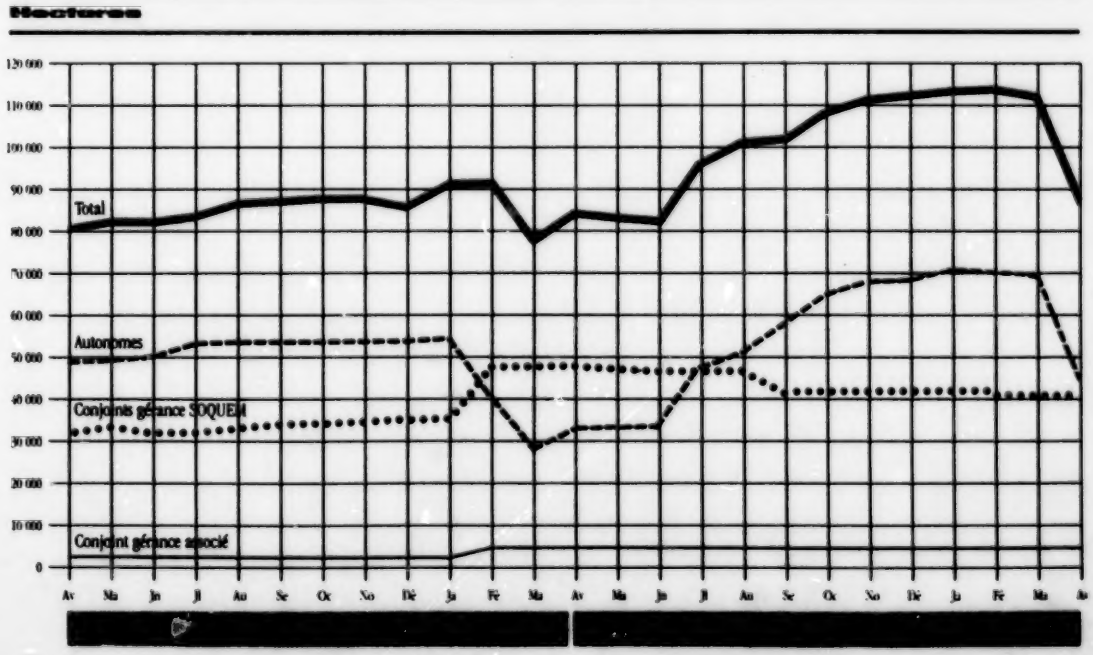

TRAVAUX RÉALISÉS

Le tableau 3 montre la répartition du budget d'exploration de la Société selon les régions explorées et selon les substances recherchées. Près de la moitié de ce montant, soit 2 852 757 $, a été dirigée vers la région de Chibougamau-Chapais, les substances visées par les recherches étant principalement: i) les métaux de base, à l'intérieur de ceintures volcaniques felsiques situées au sud et à l'ouest de Chibougamau; et ii) les métaux précieux, et ce particulièrement sur la propriété Philibert, située 12 kilomètres à l'ouest de la mine Joe Mann. SOQUEM détient d'ailleurs, dans cet environnement géologique, une position de terrains priviligiée dont le potentiel économique élevé devient de plus en plus apparent au fur et à mesure que des travaux d'exploration y sont entrepris. Par ailleurs, la Société a intensifié sa présence au niveau des bandes lithologiques situées au nord de Chibougamau dans le but de valoriser le potentiel économique de ce secteur relativement aux métaux de base.

3 RÉPARTITION DU BUDGET D'EXPLORATION DE SOQUEM: RÉGIONS/SUBSTANCES

	Chibougamau-Chapais $	Abitibi $	Harricana $	Grenville $	Appalaches $	Total $	%
Métaux de base	1 636 952	80 750	364 550	436 410	544 732	3 063 394	50,8
Métaux précieux	1 215 805	40 000	415 282	56 710	384 808	2 112 605	35,0
Métaux de haute technologie	–	–	–	196 651	–	196 651	3,3
Minéraux industriels	–	–	–	658 323	–	658 323	10,9
TOTAL	**2 852 757**	**120 750**	**779 832**	**1 348 094**	**929 540**	**6 030 973**	**100,0**
%	47,3	2,0	12,9	22,4	15,4		100,0

Environ 780 000 $ du budget de la Société ont été investis dans le secteur Harricana. La propriété du lac Olga a été l'objet de travaux intensifs au cours de l'année en raison des résultats encourageants obtenus à la suite des travaux de prospection et de forages. D'autres travaux d'exploration ont été engagés sur des propriétés dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon, le long de structures géologiques récemment cartographiées par le ministère de l'Énergie et des Ressources.

Dans le but d'amorcer des campagnes d'exploration sur le territoire de l'Abitibi, la Société a mandaté une firme externe pour effectuer une compilation des récentes données géoscientifiques disponibles de façon à permettre à la Société un choix judicieux des territoires devant faire l'objet de travaux au cours de la prochaine année.

La province géologique du Grenville a fait l'objet de travaux d'exploration totalisant 1 348 094 $, somme qui fut répartie essentiellement entre les minéraux industriels, principalement le graphite, et les métaux de base. Les régions du Grenville vers lesquelles les activités de la Société ont porté sont celles de Saint-Jovite – Mont-Laurier et Forestville – Sept-Îles. Dans la première de ces régions, l'accent des recherches fut mis sur la vérification du potentiel économique du territoire pour le graphite et pour le plomb-zinc dont le style de minéralisation s'apparente aux gisements de la région de Balmat-Edwards dans l'état avoisinant de New York. Quelques formations méta-sédimentaires et des masses intrusives mafiques et ultramafiques situées sur la Côte-Nord ont également été prospectées dans le cadre d'un programme axé vers la mise au jour de minéralisation économique en métaux de base et d'éléments du groupe des platinoïdes.

Le secteur des Appalaches a fait l'objet de travaux d'exploration totalisant plus de 925 000 $ répartis entre les métaux de base et les métaux précieux. Ce rapport reflète bien le potentiel polymétallique des ceintures volcaniques de l'Estrie ainsi que celui rattaché aux grandes structures de la péninsule gaspésienne. En Estrie, les travaux ont surtout été orientés vers les bandes ophiolitiques et volcaniques à la recherche de métaux de base et de métaux précieux qui leur sont affiliés ailleurs dans les Appalaches.

En Gaspésie, le secteur de la faille du Grand Pabos a représenté la principale cible de nos travaux. Le potentiel en métaux de base et en métaux précieux des marbres et des skarns avoisinants fut investigué; ces lithologies constitueront les points de mire de la prochaine campagne d'exploration. Dans le cadre de son programme d'assistance à l'exploration minière, le ministère de l'Énergie et des Ressources a contribué un montant de 116 036 $, pour les programmes des Appalaches, financé conjointement avec le gouvernement fédéral.

Les réalisations d'ordre technique effectuées au cours de l'année qui se termine, peuvent être quantifiées de la façon suivante, soit :

- l'acquisition de 845 claims et l'abandon de 658 claims pour une position en fin d'année de 4 608 claims, soit 88 365 hectares;
- l'exécution de travaux divers (tableau 4) dont :
  - des contrats de coupe de ligne totalisant 459 kilomètres linéaires;
  - des contrats de géophysique aéroportée représentant 9 550 kilomètres linéaires de levés magnétométriques et électromagnétométriques dans les secteurs de Chibougamau et du sud-ouest du Grenville;
  - des contrats de géophysique terrestre comportant 45 kilomètres linéaires de polarisation provoquée, 351 kilomètres linéaires de levés électromagnétométriques et 396 kilomètres linéaires de levés magnétométriques;
  - le prélèvement de 735 échantillons de sédiments de ruisseaux, de lacs et de minéraux lourds, de 19 942 échantillons de sols, de 8 840 échantillons de roches provenant surtout des programmes de prospection et de 7 067 échantillons provenant des campagnes de forages;
  - 125 forages pour un total de 24 815 mètres comparativement à 31 599 mètres l'an dernier.

ASSOCIATIONS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Un effort soutenu fut exercé pendant l'année auprès des sociétés du secteur privé dans le but de les inciter à participer avec SOQUEM dans l'exploration de ses propriétés. En juin, SOQUEM signait une lettre d'intention avec Exploration Graphicor inc. dans laquelle étaient consignés les paramètres devant servir à la conclusion d'un contrat en coparticipation pour l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la commercialisation et la vente de graphite provenant de la propriété du lac Carmin. Cette entente permettra, entre autres, à Graphicor d'acquérir un intérêt de 50 % dans la propriété.

Par ailleurs, à l'automne 1989, la Société signait une entente en coparticipation avec Ressources minières Coleraine inc. de Rouyn, relativement à une propriété détenue par cette dernière et située au nord de Saint-Joseph-de-Beauce. Cette propriété renferme un indice cuprifère logé à l'intérieur de volcaniques mafiques, et SOQUEM pourra y acquérir un intérêt de 50 % contre un engagement en travaux d'exploration au cours de la première année. De plus, des négociations ont été conduites sur deux nouvelles propriétés situées dans la région de Chibougamau. La signature de ces ententes en coparticipation est prévue au cours du premier trimestre de l'exercice commencé le 1er avril 1990.

Tel qu'illustré aux tableaux 5 et 6, les travaux d'exploration de l'année écoulée ont porté sur cinq propriétés, dont quatre où la gérance des travaux était assurée par SOQUEM. À la lumière des résultats obtenus, deux de ces propriétés, soit celles de Philibert et d'Olga, feront l'objet, au cours de la prochaine année, d'une accélération des travaux, surtout des forages. Les travaux d'exploration effectués sur les propriétés Vallières, Lac Sinclair et Freeman-Buteux n'ayant pas produit les résultats escomptés, aucune poursuite des activités n'est prévue sur ces dernières.

FAITS SAILLANTS

Projet Philibert

(Canton Gamache, secteur Chibougamau)

Suite aux résultats obtenus lors des campagnes de forages de l'an dernier, les travaux se sont poursuivis vers l'ouest dans le but de vérifier la continuité de la zone aurifère rapportée l'an dernier. Les résultats des récentes campagnes de forages ont permis l'identification du début d'un nouveau foyer de minéralisation à l'ouest de la zone connue et à une profondeur d'environ 200 mètres. D'autres forages seront implantés à une maille plus serrée de façon à augmenter le degré de confiance dans les résultats obtenus à ce jour et aussi à vérifier si cette minéralisation peut conduire à un accroissement des réserves connues à ce jour.

Projet Olga

(Cantons Dussieux et Morris, secteur Harricana)

La poursuite par SOQUEM, conjointement avec son associé Equity Silver Mines Limited, des travaux d'exploration sur la propriété Olga, a permis de confirmer l'importance latérale et en profondeur de la structure aurifère identifiée en 1988. Des intersections, dont les teneurs et les largeurs sont d'ordre économique, ont été identifiées dans quelques forages effectués au cours de l'année. D'autres sondages seront requis afin de définir la continuité de la minéralisation.

Quelques-unes des intersections ont rapporté, à l'analyse, les résultats suivants :

17,98 g/t Au/1,17 m
14,75 g/t Au/1,50 m
9,73 g/t Au/3,27 m
1,90 g/t Au, 32,7 g/t Ag, 0,81 % Cu/1,5 m

Par ailleurs, les travaux de prospection ont confirmé l'extension vers l'ouest de cette structure aurifère et une partie des travaux projetés visera à évaluer le potentiel économique.

Projet Carmin

(Canton Addington, secteur Grenville)

Les travaux de décapage et de forages ont permis de circonscrire un volume minéralisé en graphite sur la propriété du lac Carmin, située 40 kilomètres à l'ouest de Saint-Jovite. La maille des forages, présentement effectués aux 35 mètres, devra être resserrée afin d'assurer la continuité entre chacune des intersections. Ce volet est d'une grande importance étant donné l'intensité de la déformation dans ce secteur. Une fois complété, la Société compte procéder à un calcul des réserves. SOQUEM a tout récemment entériné une entente en coparticipation avec Exploration Graphicor inc. dans le but de lui permettre d'acquérir un intérêt de 50 % dans la propriété, en retour d'engagements en travaux d'exploration et de mise en valeur avant le 31 décembre 1990.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 1990-1991

Tout indique que les problèmes fondamentaux qui sont à l'origine des difficultés de financement que connaissent les compagnies juniors d'exploration au Québec vont persister durant l'exercice 1990-1991. Dans ce contexte, il est plus que probable que les compagnies juniors d'exploration concentreront leurs efforts sur les propriétés les plus prometteuses, et ce, dans les districts miniers les plus productifs comme ce fut le cas au cours des deux dernières années. Quant aux compagnies majeures, même si elles opèrent avec des budgets d'exploration sensiblement plus élevés, elles ont toujours tendance à concentrer leurs efforts en terrain connu et souvent à proximité de leurs infrastructures de production. Il en résulte un accroissement indu des travaux d'exploration dans les districts miniers les plus actifs et une absence regrettable d'efforts de recherche dans nombre de régions laissées pour compte. Pour faire contrepoids à cette situation, SOQUEM entend maintenir une présence significative dans toutes les régions minières du Québec conformément à son mandat. La Société reconnaît le bien-fondé et la nécessité de cette demande et persistera dans l'exploration des territoires négligés même si le risque y est plus grand et même s'il en résulte des difficultés accrues d'en arriver à des ententes en coparticipation avec le secteur privé.

Le secteur du nord-ouest québécois, plus particulièrement celui de Chibougamau-Chapais se verra consacrer environ la moitié du budget de la Société au cours de la prochaine année. Malgré que la Société détienne un portefeuille enviable de propriétés intéressantes dans cette région, elle éprouve beaucoup de difficultés à attirer les intervenants du secteur privé dans des programmes conjoints d'exploration. Toutefois, SOQUEM est présentement en négociation avec deux sociétés détentrices de droits miniers dans la région de Chibougamau. L'intérêt qu'a la Société d'acquérir une participation dans ces propriétés se justifie si on considère le potentiel en métaux de base et en métaux précieux de celles-ci. À toute éventualité, SOQUEM entend redoubler d'ardeur afin d'inciter les sociétés, tant celles qui y sont déjà que celles de l'extérieur, à investir dans le sous-sol de cette région. SOQUEM est d'avis que le potentiel minier du vaste territoire sis au sud de Chibougamau-Chapais recèle d'autres gisements dont l'importance se compare, sans l'ombre d'un doute, à celle des mines Lemoine et Joe Mann.

SOQUEM poursuivra également son engagement dans les régions de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon et reprendra progressivement, à la mesure de ses moyens, ses activités au niveau de l'Abitibi.

L'immense territoire du Grenville verra également le maintien des activités de la Société mais, compte tenu de la difficulté d'y travailler en raison de la géologie fort complexe du secteur, il est évident qu'il sera toujours difficile pour la Société d'y attirer d'autres investissements.

L'historique minier des Appalaches, tant en Gaspésie qu'en Estrie, incite SOQUEM à y maintenir des programmes d'exploration. L'intensité de l'activité d'exploration de la part des sociétés juniors ayant grandement diminué au cours des deux dernières années, SOQUEM devra vraisemblablement se résigner, comme pour le Grenville, à assumer seule les risques inhérents aux stades préliminaires d'exploration.

En somme, SOQUEM entrevoit les prochaines années comme étant une période où les budgets disponibles pour l'industrie minière seront principalement destinés à l'évaluation de propriétés ayant atteint des stades avancés de travaux. Le corollaire de cette situation sous-tend que l'effort des sociétés dans les régions laissées pour compte, sans mentionner les nouveaux territoires, s'avèrera de plus en plus limité.

PROJETS AUTONOMES D'EXPLORATION

Projet	Région	Stade d'évolution*	Coût total** $	Coût cumulatif au 31 mars 1990 $	Substances
Angers	Appalaches (Gaspésie)	2	151 194	203 498	Au
Boyer	Grenville	2	55 188	72 089	Graphite
Brennan	Chibougamau	2	208 458	350 543	Cu, Zn
Caldwell	Appalaches (Estrie)	2	24 541	24 541	Cu
Cameron	Harricana	3	51 187	611 419	Cu, Au
Coopertina	Chibougamau	3	63 372	421 895	Au
Cormin	Grenville	3	381 571	570 762	Graphite
Chevrest	Appalaches (Gaspésie)	3	20 958	53 069	Cu
De Lino	Grenville	1	56 597	56 597	Au, Sb
Fancamp	Chibougamau	3	40 396	978 577	Au
Fishcult	Appalaches (Gaspésie)	2	101 483	110 029	Cu, Au
Franco	Chibougamau	3	302 465	1 034 328	Cu, Au, Pb, Zn
Frontière	Appalaches (Estrie)	2	176 591	184 392	Cu, Zn, Au
Haut Plateau	Grenville	2	45 704	45 704	Cu, Ni
Irène	Chibougamau	3	144 763	144 815	Cu, Zn, Au
Kiask	Harricana	3	23 644	429 614	Au, Zn
La Denverrière	Chibougamau	3	30 174	259 387	Au
La Loutre	Grenville	2	66 087	66 087	Graphite
Mealaquol	Appalaches (Estrie)	2	191 893	200 886	Au
Orbel	Appalaches (Estrie)	2	25 188	25 188	Cu, Pb, Zn, Au
Papineau	Grenville	2	155 477	155 477	Graphite
Phénix	Grenville	2	334 199	439 952	Cu, Pb, Zn, Graphite
Pichemobil	Chibougamau	3	372 809	372 809	Cu, Zn, Au
Prospecteur amateur	Appalaches/Grenville	1	14 229	43 673	Cu, Pb, Zn, Au
Prospection Côte-Nord	Grenville	2	88 991	88 991	Cu, Zn, Ni, Au
Réactivation	Abitibi	1	120 750	120 750	Cu, Zn, Au
Reboul	Appalaches (Gaspésie)	2	157 636	825 193	Cu, Zn, Ag, Au
Recherche Appalaches	Appalaches	1	51 130	133 425	Cu, Pb, Zn, Au
Recherche Chibougamau	Chibougamau	1	93 670	186 836	Cu, Zn, Au
Recherche Grenville	Grenville	1	32 660	170 272	Cu, Au, Ni, Terres rares
Recherche informatique	–	–	56 701	56 701	
Rivière Bignell	Chibougamau	2	340 524	340 524	Cu, Zn
Saigneley	Grenville	1	56 713	56 713	Au, Sb
Surprise	Chibougamau	3	104 669	1 046 058	Cu, Zn, Au
Windy	Chibougamau	3	306 133	306 185	Cu, Zn
Autres			18 572		

* 1- Reconnaissance régionale préliminaire
2- Vérification au sol d'anomalies
3- Forages
4- Découverte d'un gîte minéral

** Projets dont les dépenses encourues excèdent 10 000 $

PROJETS CONJOINTS D'EXPLORATION

(GÉRANCE – SOQUEM)

Projet (région)	Associé (intérêt)	Stade d'évolution*	Coût total** $	Coût cumulatif au 31 mars 1990 $	Substances
Phillibert (Chibougamau)	Cambior inc. (22,06 %)	3	667 638	3 607 655	Au
Olga (Harricana)	Equity Silver Mines Limited (40 %)	3	1 190 552	2 586 256	Au, Cu
Freeman-Sutcux (Chibougamau)	Equity Silver Mines Limited (40 %)	3	198 522	1 728 092	Au, Cu, Zn
Lac Sinclair (Grenville)	Rio Algom Exploration Inc (49 %)	2	72 910	138 676	Zn, Pb, Ag

PROJET CONJOINT D'EXPLORATION

(GÉRANCE – ASSOCIÉ)

Projet (région)	Associé (intérêt)	Stade d'évolution*	Coût total** $	Coût cumulatif au 31 mars 1990 $	Substances
Vallières (Appalaches-Gaspésie)	Exploration Noranda Limitée (40 %)	3	202 798	918 121	Cu

* 1- Reconnaissance régionale préliminaire
  2- Vérification au sol d'anomalies
  3- Forages
  4- Découverte d'un gîte minéral

** Projets dont les dépenses encourues excèdent 10 000 $

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise d'exploration minière – SOQUEM au 31 mars 1990 ainsi que l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 22 mai 1990

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 MARS

	1990 $	 $
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**164 321**	1 207 981
Placements temporaires, au coût	**23 309 087**	12 064 959
Débiteurs	**559 070**	555 958
Droits miniers à recevoir	**1 010 355**	3 782 913
Stock de lingots d'or (note 3)	**574 400**	1 039 870
Frais payés d'avance	**89 262**	116 606
Placements (note 4)	**–**	720 000
	25 706 495	19 488 287
Stock de lingots d'or (note 3)	**–**	587 449
Placements (note 4)	**59 560 708**	55 704 546
Immobilisations (note 5)	**603 496**	504 987
Frais reportés (note 6)	**19 691 357**	16 421 344
	105 562 056	92 706 613
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et frais courus	**1 227 692**	706 134
Revenus reportés (note 7)	**531 304**	541 753
	1 758 996	1 247 887
Revenus reportés (note 7)	**–**	541 753
	1 758 996	1 789 640
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 8)	**85 600 000**	85 600 000
Surplus d'apport	**17 000 000**	17 000 000
Bénéfices non répartis (déficit)	**1 203 060**	(11 683 027)
	103 803 060	90 916 973
	105 562 056	92 706 613

Engagements (note 12) et **éventualités** (note 13)

Pour le Conseil d'administration: Robert De Coster, administrateur – André F. Laurin, administrateur

RÉSULTATS ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

Des D'ex exercices terminés
Les 31 mars

	1990 $	1989 $ (note 14)
Exploration et recherche:		
Projets miniers abandonnés (note 6)	**2 685 284**	2 871 991
Travaux de recherche	**383 842**	349 465
Droits miniers recouvrés	**(1 035 366)**	(863 198)
Autres dépenses nettes	**945 929**	896 368
Perte d'opération	**2 979 689**	3 254 626
Revenus de placements:		
Revenus financiers nets (note 9)	**1 863 897**	3 894 286
Participation dans les résultats nets d'une société satellite (note 4)	**4 622 452**	5 514 373
Quote-part du gain résultant de l'émission de nouvelles actions à des tiers par Cambior inc. – société satellite	**6 458 519**	485 043
Gain sur aliénations d'actions ordinaires de Cambior inc. – société satellite (note 4)	**2 975 266**	3 160
Frais relatifs aux aliénations de placements dans les exercices antérieurs	**(54 358)**	(479 031)
	15 865 776	9 417 831
Bénéfice net	**12 886 087**	6 163 205
Déficit au début	**(11 683 027)**	(17 846 232)
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin	**1 203 060**	(11 683 027)

RAPPORT DE LA DIRECTION

Le Conseil d'administration de SOQUEM est responsable de l'intégrité de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la Direction selon les principes comptables généralement reconnus et incluent nécessairement quelques chiffres qui sont basés sur des estimations de bonne foi. Ils font aussi l'objet d'une vérification annuelle de la part du vérificateur externe de la Société comme en témoigne son rapport.

La Direction est d'avis que ces états financiers reflètent correctement la situation financière de la Société au 31 mars 1990.

SOQUEM a pour règle de conduite de maintenir des systèmes de comptabilité et de contrôles internes de façon à assurer dans une mesure raisonnable, l'exactitude et la fiabilité des registres comptables et à protéger l'actif de la Société.

Le Conseil d'administration a revu et, sur recommandation du Comité de vérification, a approuvé les états financiers consolidés contenus dans le présent rapport.

Le président-directeur général,

André F. Laurin

Sainte-Foy, le 28 mai 1990

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

de l'exercice terminé le 31 mars

	1990 $	1989 $
Activités d'exploitation		
Liquidités provenant des opérations (note 10)	**2 629 129**	4 004 657
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux opérations	**3 491 470**	(4 530 983)
	6 120 599	(526 326)
Activités de financement		
Remboursement de capital-actions	**–**	(25 000 000)
	–	(25 000 000)
Activités d'investissement		
Produit d'aliénations:		
Stock de lingots d'or	**1 057 893**	–
Placements	**10 986 888**	229 823
Immobilisations	**2 250**	49 088
Soldes de prix de vente	**–**	42 676 578
Acquisitions:		
Frais reportés	**(6 050 018)**	(5 086 437)
Immobilisations	**(291 919)**	(204 097)
Placements	**(1 625 225)**	–
	4 079 869	37 664 955
Augmentation des liquidités	**10 200 468**	12 138 629
Liquidités au début	**13 272 940**	1 134 311
Liquidités à la fin	**23 473 408**	13 272 940

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et les placements temporaires.

SOQUEM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 1990

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise d'exploration minière - SOQUEM, constituée par loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-19), a pour objets l'exploration minière par toutes méthodes, la recherche, la mise en valeur, l'exploitation et la transformation de substances minérales. À ces fins, la Société peut, conformément à la loi, s'associer ou conclure des accords avec toute personne ou société. Dans la réalisation de ses objets, la Société doit avoir un objectif de rentabilité.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de SOQUEM avec ceux de sa filiale en propriété exclusive, Soquemines inc.

Stock de lingots d'or

Ce stock de lingots d'or est évalué à la valeur de réalisation nette.

Placements

SOQUEM comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une société émettrice est d'au moins 20 % et d'au plus 50 %.

Les autres placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

L'excédent du prix payé lors de l'acquisition des actions de la société satellite sur leur valeur comptable établie à cette même date est amorti sur une période de 40 ans selon la méthode linéaire. Cet amortissement est inclus au poste «Participation dans les résultats nets d'une société satellite» à l'état des résultats et des bénéfices non répartis consolidés.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants:

Bâtisse	4 %
Équipement et matériel d'exploration	10 % à 25 %
Équipement et mobilier de bureau	10 % à 20 %
Équipement informatique et logiciels	13 % à 20 %
Matériel roulant	20 % à 40 %
Améliorations locatives	6 % à 30 %

Frais reportés

Les coûts relatifs aux acquisitions de droits et d'intérêts miniers, aux frais d'exploration pour des gîtes minéraux, de mise en valeur de découvertes et d'administration s'y rapportant sont reportés jusqu'au moment où une décision d'aller en exploitation est prise et alors les coûts relatifs à un gisement sont virés aux actifs immobilisés. Par contre, lorsqu'un projet minier est abandonné, tous les coûts inhérents sont imputés aux opérations de l'exercice financier où il y a abandon.

Revenus reportés

Les revenus découlant des contrats de vente d'or, à des prix et à des dates établis à l'avance, sont reportés et imputés aux revenus de l'exercice financier où il y a livraison. Toutefois, l'acheteur est remboursé lorsqu'il se prévaut de son option d'annuler une livraison.

Conversion de devises étrangères

Des comptes d'actif et de passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan; les comptes de résultats sont convertis au taux de change prévalant à la date de transaction. Les gains ou pertes sur change étranger sont inscrits aux résultats de l'exercice.

Surplus d'apport

Les subventions versées par le gouvernement du Québec à titre d'actionnaire sont inscrites au surplus d'apport.

	1990 $	1989 $
Lingots réservés pour contrats de vente d'or venant à terme en deçà d'un an	**574 400**	541 753
Lingots destinés à la vente	**–**	498 117
	574 400	1 039 870
Lingots réservés pour autres contrats de vente d'or	**–**	587 449
	574 400	1 627 319

Une partie du stock de lingots d'or au montant de 531 304 $ a été réservée afin d'assurer le respect des obligations reliées aux contrats de vente d'or. Au 31 mars 1990, ce stock est constitué de 1 280 onces d'or fin alors que les obligations reliées aux contrats sont de 1 180 onces.

4. PLACEMENTS

	Participation %		1990 $	1989 $
	1990	1989		
À la valeur de consolidation				
Cambior inc. – société satellite*	**20,23**	29,45	**59 560 704**	55 704 542
6 213 410 actions ordinaires (1989: 6 992 361 actions ordinaires) d'une valeur nominale de 4 $ chacune (valeur du marché: 96 307 855 $; en 1989: 93 407 013 $)				
À la valeur d'acquisition				
– divers placements			**4**	720 004
			59 560 708	56 424 546
Moins: placement échéant en deçà d'un an			**–**	720 000
			59 560 708	55 704 546

* La participation dans les résultats nets de Cambior inc. au montant de 4 622 452 $ (1989: 5 514 373 $) a été établie à partir d'états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 1989 et d'états financiers non vérifiés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 1990. Les dividendes encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 838 413 $ (1989: 769 224 $).

L'excédent du prix payé à l'achat de 100 000 actions additionnelles sur leur valeur comptable établie à la date d'acquisition est de 687 604 $. Cet excédent non amorti au 31 mars 1990 est de 684 739 $.

Un million d'actions de Cambior inc. détenues par SOQUEM depuis août 1986 étaient réservées pour l'exercice des bons de souscription par les détenteurs de ceux-ci. Ces bons venaient à échéance le 15 janvier 1990 et ont été presque entièrement exercés.

SOQUEM a ainsi vendu 878 951 actions de Cambior inc. au cours de l'exercice pour une somme de 10 986 888 $ (652 actions pour 8 150 $ en 1989) et a réalisé un gain sur aliénations de ce placement de 2 975 266 $ (3 160 $ en 1989).

5. IMMOBILISATIONS

	1990			1989
	Coût $	**Amortissement accumulé** $	**Net** $	Net $
Terrain et bâtisse	**63 049**	**15 132**	**47 917**	50 439
Équipement et matériel d'exploration	**569 416**	**458 722**	**110 694**	73 584
Équipement et mobilier de bureau	**384 340**	**318 295**	**66 045**	62 689
Équipement informatique et logiciels	**302 726**	**79 412**	**223 314**	147 120
Matériel roulant	**66 444**	**58 565**	**7 879**	7 753
Améliorations locatives	**237 342**	**89 695**	**147 647**	163 402
	1 623 317	**1 019 821**	**603 496**	504 987

6. FRAIS REPORTÉS

	1990 $	1989 $
Projets miniers au stade d'exploration		
Solde au début	**16 326 623**	14 112 177
Frais d'exploration	**6 050 018**	5 086 457
Projets miniers abandonnés	**(2 685 284)**	(2 871 991)
Solde à la fin	**19 691 357**	16 326 623
Autres éléments	**–**	94 721
	19 691 357	16 421 344

7. REVENUS REPORTÉS

	1990 $	1989 $
Contrats de vente d'or	**531 304**	1 085 506
Contrats échéant en deçà d'un an	**531 304**	541 753
	–	541 753

8. CAPITAL-ACTIONS

	1990 $	1989 $
Autorisé		
12 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
Émis et payé		
8 560 000 actions	**85 600 000**	85 600 000

Les actions de SOQUEM sont détenues par le gouvernement du Québec. Selon la loi constitutive de SOQUEM, le capital-actions émis et payé peut, par décret du gouvernement, être réduit et remboursé.

9. REVENUS FINANCIERS NETS

	1990 $	1989 $
Intérêts sur placements temporaires	**1 777 462**	3 557 111
Autres intérêts	**86 435**	(47 776)
Intérêts sur soldes de prix de vente	**–**	384 951
	1 863 897	3 894 286

10. [illegible]

	1990 $	1989 $ (note 14)
Bénéfice net	**12 886 087**	6 163 205
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement des immobilisations	**137 328**	132 338
Frais reportés – virement aux opérations	**2 769 706**	2 973 415
Participation dans les résultats nets d'une société satellite compte tenu des dividendes reçus	**(3 784 039)**	(4 745 149)
Gain sur aliénations d'actions ordinaires de Cambior inc. – société satellite	**(2 975 266)**	(3 160)
Gain sur aliénations d'autres placements	**–**	(43 737)
Quote-part du gain résultant de l'émission de nouvelles actions à des tiers par Cambior inc. – société satellite	**(6 458 519)**	(485 043)
Perte sur aliénations d'immobilisations	**53 832**	12 788
	2 629 129	4 004 657

11. [illegible]

Les employés de SOQUEM participent à deux régimes de retraite, dont l'un couvre la quasi-totalité des employés réguliers non syndiqués et l'autre couvre tous les employés réguliers syndiqués. Ces régimes sont contributifs et à prestations déterminées. La plus récente évaluation actuarielle de ces régimes au 31 décembre 1988 montrait un excédent actuariel combiné de 1,2 million de dollars.

À la suite de l'approbation par la majorité des participants aux deux régimes et d'une décision du Conseil d'administration de SOQUEM, une demande de fusion de ces deux régimes rétroactive au 1er janvier 1989 a été soumise à la Régie des rentes du Québec. À la date de préparation des états financiers, l'approbation de cette fusion n'avait pas été obtenue.

Cette fusion s'inscrit dans un programme de restructuration des deux régimes de retraite devant permettre l'ajout d'importantes améliorations aux conditions de ceux-ci telles le déplafonnement de la rente maximale et l'indexation des rentes versées. Certains participants aux deux régimes auront aussi la possibilité de racheter, au cours de 1990, des années de service antérieur.

De plus, une partie de l'excédent actuariel accumulé sera transférée à certains participants ayant quitté les régimes.

Le coût des modifications aux régimes sera défrayé en grande partie par l'excédent actuariel de ces deux régimes au 31 décembre 1988. À la suite de ces modifications et de la fusion, l'excédent actuariel sera alors réduit à environ 300 000 $ au 31 décembre 1989.

L'impact de cette fusion et des modifications ne sera déterminé qu'après l'obtention de leur autorisation par la Régie des rentes du Québec.

12. ENGAGEMENTS

SOQUEM est engagée en vertu de baux de location-exploitation pour un montant total de 3 450 000 $, s'échelonnant jusqu'à l'an 2000 à raison de loyers annuels maximaux de 434 000 $ pour la location d'espaces de bureaux, d'entrepôts, de matériel roulant et d'équipement de bureau. Les loyers annuels minimaux des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1991	410 800
1992	343 500
1993	322 000
1994	306 900
1995	306 900

13. ÉVENTUALITÉS

a En vertu de la convention relative à l'aliénation du placement dans Mines Seleine inc. intervenue le 31 mars 1988, SOQUEM a contracté divers engagements de nature financière. Il pourrait en résulter des entrées ou des sorties de fonds dont les montants ne peuvent être déterminés à la date de préparation des états financiers.

b En vertu de la Loi sur les impôts du Québec, SOQUEM est assujettie à la taxe sur le capital. Depuis le 30 mars 1988, SOQUEM a cessé toute activité de production minière à la suite de la privatisation de ses éléments d'actif productifs, de sorte que ses principales activités se résument actuellement à l'exploration minière.

En conséquence, SOQUEM considère qu'aux fins de la taxe sur le capital, elle est une corporation n'ayant pas atteint le stade de production et que seul le montant minimal annuel est payable depuis cette date.

Le ministère du Revenu du Québec rejette cette position. SOQUEM a déposé un avis d'opposition à la cotisation du ministère du Revenu du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1989, et maintient la même position pour l'exercice de 1989-1990.

Une somme de 400 000 $ couvrant la taxe sur le capital de ces deux exercices a cependant été comptabilisée aux résultats de 1989-1990. Des procédures sont en cours en vue de régler ce litige.

Tout ajustement résultant du dénouement des éventualités **a** et **b** sera considéré comme redressement à affecter aux exercices antérieurs.

c Au 31 mars 1990, il existe un écart temporaire de 5 945 000 $ entre les dépenses au point de vue comptable et celles utilisées aux fins de calcul des droits miniers. Cet écart produit des droits miniers reportés débiteurs de 1 070 000 $.

SOQUEM dispose de crédits de droits miniers pour pertes au montant de 935 170 $ et de crédits de droits miniers annuels pour un montant de 270 000 $ qui pourront servir à réduire les droits miniers futurs. Ces crédits expireront au cours des exercices suivants :

90 000 $ en 1991
90 000 $ en 1992
794 118 $ en 1993
231 052 $ en 1995

Les avantages fiscaux nets pouvant résulter de ces deux éléments n'ont pas été comptabilisés aux livres.

Le montant de tout gain pouvant résulter de cette éventualité sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de 1989 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1990 en raison des recommandations de décembre 1989 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés portant sur les éléments extraordinaires et leur présentation aux états financiers.

Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics (L.R.Q., c. P-38.01, a. 10)

En vertu des dispositions de l'article 4 de la Loi sur la protection des non-fumeurs, SOQUEM, à titre d'organisme public, est assujettie à l'obligation de produire un compte rendu sur l'application de cette loi dans les lieux qu'elle occupe.

SOQUEM appuie et respecte ces dispositions de la Loi prohibant l'usage du tabac dans certains locaux.